

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 décembre 2024

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Budget ville – exercice 2024 – approbation de la décision modificative n°3

Rapporteur : Isabelle Drancy

Il est proposé par cette décision modificative n°3 de modifier les crédits budgétaires comme suit :

	BP 2024	DM 1	DM 2	DM 3	Total budget 2024
Recettes de fonctionnement	52 563 000 €	203 000 €	300 000 €	192 000 €	53 258 000 €
Dépenses de fonctionnement	52 563 000 €	203 000 €	300 000 €	192 000 €	53 258 000 €
Recettes d'investissement	21 340 000 €	2 860 000 €	342 000 €	- €	24 542 000 €
Dépenses d'investissement	21 340 000 €	2 860 000 €	342 000 €	- €	24 542 000 €

Cette décision modificative prévoit :

Une hausse nette de la section de fonctionnement de 192 000 € se décomposant ainsi :En recettes, notamment :

- + 110 000 € de complément de versement de subvention du conseil départemental des Hauts-de-Seine pour la médiation et la prévention en faveur des jeunes, versée dès la signature du contrat 2024 ;
- + 56 000 € de redevances dans le cadre de la délégation de service public du stationnement, au vu des recettes effectivement encaissées par le délégataire ;
- + 26 000 € de concessions de cimetières.

En dépenses, notamment :

- + 313 000 € d'électricité et de gaz ; le prix de l'électricité a en effet augmenté de 245 % et la taxe finale sur la consommation d'électricité (devenue entre-temps une accise) a, quant à elle, été multipliée par 40, ces hausses ayant été décidées en cours d'année par l'Etat et les fournisseurs ; en outre, en 2024, la Ville n'a plus bénéficié du bouclier tarifaire ;
- - 69 000 € de contributions obligatoires au FPIC, au FCCT et au fonctionnement de Vélib' à la suite de l'ajustement précis des montants concernés ;
- - 42 000 € de subvention d'équilibre au CCAS du fait de recettes nouvelles en faveur du CCAS ;
- - 10 000 € d'autres charges diverses.

Cette décision modificative ne change ni l'autofinancement, ni la dette.

Il est donc proposé au conseil municipal de bien vouloir adopter la décision modificative n°3 au budget de la Ville, exercice 2024, mentionnée dans le tableau annexé.